



PRÉFET DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 24/09/2020

COVID-19

Port du masque obligatoire aux abords de la foire internationale de Metz du 25 septembre au 5 octobre 2020 de 09h00 à 21h00

La 85^{ème} édition de la foire internationale de Metz ouvrira ses portes du vendredi 25 septembre 2020 au lundi 5 octobre 2020 inclus.

Bien que le port du masque soit obligatoire dans l'enceinte de la foire internationale de Metz, cet événement est de nature à occasionner des rassemblements de personnes aux abords du site, ne permettant pas le strict respect de la distanciation sociale notamment.

Ainsi, et conformément à l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2020, **le port du masque est rendu obligatoire du 25 septembre 2020 au lundi 5 octobre 2020 de 09h00 à 21h00, pour les personnes de 11 ans et plus, circulant sur la voie publique dans le périmètre délimité par les voies suivantes :**

- la rue de la grange aux bois dans son intégralité ;
- la rue de Mercy dans son tronçon compris entre la rue de la grange aux bois et la rue du pré chaudron.

Toutefois, le port du masque aux abords du site ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical.

Pour rappel, en plus des transports en commun et des lieux clos recevant du public, le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du département de la Moselle depuis le 12 août 2020 dans les situations suivantes : marchés non couverts, vide-greniers, brocantes, fêtes foraines, et pour tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, réunissant simultanément plus de 10 personnes, et actuellement soumis à déclaration en préfecture (à l'exception des activités sportives et artistiques sous réserve qu'elles respectent les protocoles sanitaires en vigueur). Il est également obligatoire dans le centre-ville de Metz.

Pour freiner la circulation du virus, continuons à respecter les gestes barrières pour freiner la circulation du virus :

- Se laver les mains très régulièrement
- Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi
- Éviter de se toucher le visage
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

